

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 12/09/16

N° 19182-16

MATERIAU PRESENTE PAR : MERMET SAS
58 chemin du Mont Maurin
38630 Veyrins

REFERENCE COMMERCIALE : KARELLIS 11301

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu polyester enduit sur les 2 faces d' une
enduction polyuréthane ignifugé dans la masse
(58% PES + 42% PU et 65% PES + 35% PU pour le noir).
Masse surfacique : 300 g/m² (Noir) à 340 g/m²
Epaisseur : 0,37 mm
Coloris présenté : Divers

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique (NF P 92503)
et essai complémentaire de persistance de flamme

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limitée a priori.**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 19182-16 du 12/09/16

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 12/09/16

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER

Responsable de l'essai

Marcellin LUKUSA